



RAPPORT RSE

Les engagements
environnementaux, sociaux et
sociétaux d'Acorus



SOMMAIRE

A LE SAVOIR-FAIRE D'ACORUS

- | | | |
|---|---------------------------------------|---|
| 1 | Une expertise maîtrisée sur 5 métiers | 5 |
| 2 | Nos valeurs | 6 |
| 3 | Les agences du groupe Acorus | 7 |
| 4 | Nos clients | 8 |
| 5 | Quelques chiffres clés | 9 |

B LES ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

- | | | |
|---|---|----|
| 1 | Promouvoir la mixité | 11 |
| 2 | Favoriser l'insertion pérenne et durable | 12 |
| 3 | Garantir l'hygiène et la sécurité en permanence | 14 |
| 4 | Former nos collaborateurs | 16 |
| 5 | Respecter la diversité et l'égalité des chances | 17 |



C MAITRISER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- | | | |
|---|---|----|
| 1 | Structurer sa démarche environnementale | 20 |
| 2 | Acheter responsable | 22 |
| 3 | Maîtriser nos consommations et réduire nos émissions | 24 |
| 4 | Assurer une valorisation de 100% de nos déchets | 27 |
| 5 | Proposer une offre éco-innovante | 30 |
| 6 | Nos dernières références en matière de réhabilitations énergétiques | 31 |

D ZOOM SUR...

- | | | |
|---|---|----|
| 1 | Des plateformes numériques au service du client | 33 |
| 2 | L'adaptation des logements aux PMR | 33 |
| 3 | La rénovation aux sourires partagés avec le Lean@Acorus ! | 34 |



LE SAVOIR-FAIRE D'ACORUS

1

Une expertise maîtrisée sur 5 métiers

Créée en 1996, **Acorus** a bâti sa réputation à travers un positionnement précurseur et original dans le monde du BTP, en tant qu'«entreprise de services en bâtiment». À ce titre, les équipes d'**Acorus** interviennent exclusivement en rénovation de bâtiments en site occupé.

Pour satisfaire nos clients et maîtriser nos coûts et délais, nous avons ainsi inventé le «One Stop Shop» de la rénovation, une entreprise unique où toutes les spécialités nécessaires à la rénovation d'un actif immobilier sont réunies dans une même entité, et travaillent ensemble.

En se concentrant autant sur le service client que sur la qualité d'exécution, l'entreprise a su fidéliser ses clients pour se développer dans ses cinq métiers, qui sont les suivants :

-  Réhabilitation complète ou partielle
-  Entretien courant
-  Maintenance
-  Remise en état
-  Adaptation et accessibilité PMR



Signataire de la charte de l'Entreprise Eco-Responsable « Bâtir avec l'environnement », Acorus s'engage depuis plusieurs années à rénover dans le respect de l'environnement.

Acorus est également signataire de la Charte de la Diversité en entreprise, un engagement dans la lutte contre les discriminations et en faveur de la diversité.

Acorus a aussi mis en place un Système de Management Environnemental (SME) qui permet notamment un respect des obligations réglementaires et une amélioration de notre bilan carbone.

Ce rapport est l'occasion de vous présenter l'étendue de notre engagement, dans un souci de transparence et de lisibilité.

Philippe Benquet, Président

2 Nos valeurs

La culture **Acorus** se résume en quatre mots :

-  Responsabilité
-  Respect
-  Convivialité
-  Solidarité

Ainsi, nos collaborateurs font preuve d'une grande autonomie dans l'exécution de leurs missions : ils sont directement responsables de la satisfaction de nos clients.

Respecter nos clients, c'est leur offrir des réceptions sans réserve, intervenir aux dates et délais convenus, communiquer et informer en cas de difficultés, savoir prendre des initiatives qui simplifient la vie.

Respecter nos collaborateurs, c'est faire en sorte qu'ils se sentent bien dans leur travail, répondre aux questions qu'ils se posent, investir dans les outils et méthodes qui leur simplifient le travail.

Respecter nos sous-traitants, c'est les élever au rang de partenaire privilégié, établir des relations pérennes et durables avec eux, prévenir toute pratique anticoncurrentielle, déloyale ou de corruption, lutter contre le travail dissimulé par une vigilance constante. Acorus a créé le Club SmileTeam qui offre à ses partenaires des conditions privilégiées afin de sécuriser leurs activités.



Nous savons faire notre travail sérieusement mais sans nous prendre au sérieux ! Toutes les occasions sont bonnes pour nous réunir dans une ambiance détendue, et créer des liens forts et durables entre collaborateurs, comme nous savons les créer avec nos clients.



3 Les agences du groupe Acorus

Depuis 2012, le siège d'Acorus est installé à Croissy Beaubourg (77) dans un bâtiment entièrement rénové de 3 000 m² situé sur un terrain de 7 500 m². Le siège abrite la menuiserie, ainsi qu'un magasin où sont stockées plusieurs milliers de références.

Depuis 2014, Acorus s'est implantée plus largement en France en ouvrant successivement des agences à Bordeaux, Lyon et Nantes.

Depuis 2015, Acorus a densifié son implantation en Ile de France avec des agences à Bezons, Paris 12, Paris 13 et Collégien.

Peintisol (77) a rejoint le groupe en 2015 et Acorus Ingénierie (77) a été créée en 2016. Depuis 2017, Air Technology fait également partie du groupe Acorus.

En 2018, Acorus ouvre un nouvel espace dédié à la formation de ses équipes et de ses partenaires à proximité du Siège à Croissy Beaubourg.

En 2020, Acorus annonce l'acquisition du groupe Technibat et consolide son implantation en Ile-de-France. Acorus enrichit ainsi son offre de rénovation par de nouveaux métiers comme la couverture, l'étanchéité ou encore la maintenance ascenseur.

Tous nos sites privilégient la convivialité et le bien-être au travail.



4 Nos clients

Acorus est une entreprise de services en bâtiments dont la mission est de rénover des actifs immobiliers en site occupé.

Nos clients historiques sont les grands bailleurs, notamment les bailleurs sociaux, les collectivités et les assureurs, mais aussi les hôteliers, la santé et les infrastructures.

Ces clients ont besoin de remettre en état, adapter, transformer ou mettre aux normes leurs actifs immobiliers, sans en interrompre l'exploitation, pour optimiser leurs revenus.

Rénovation complète de tous les appartements habités d'une tour HLM, d'un hôtel 5* en exploitation ou des passerelles d'accès aux avions à Orly, sont quelques-uns de nos savoir-faire.

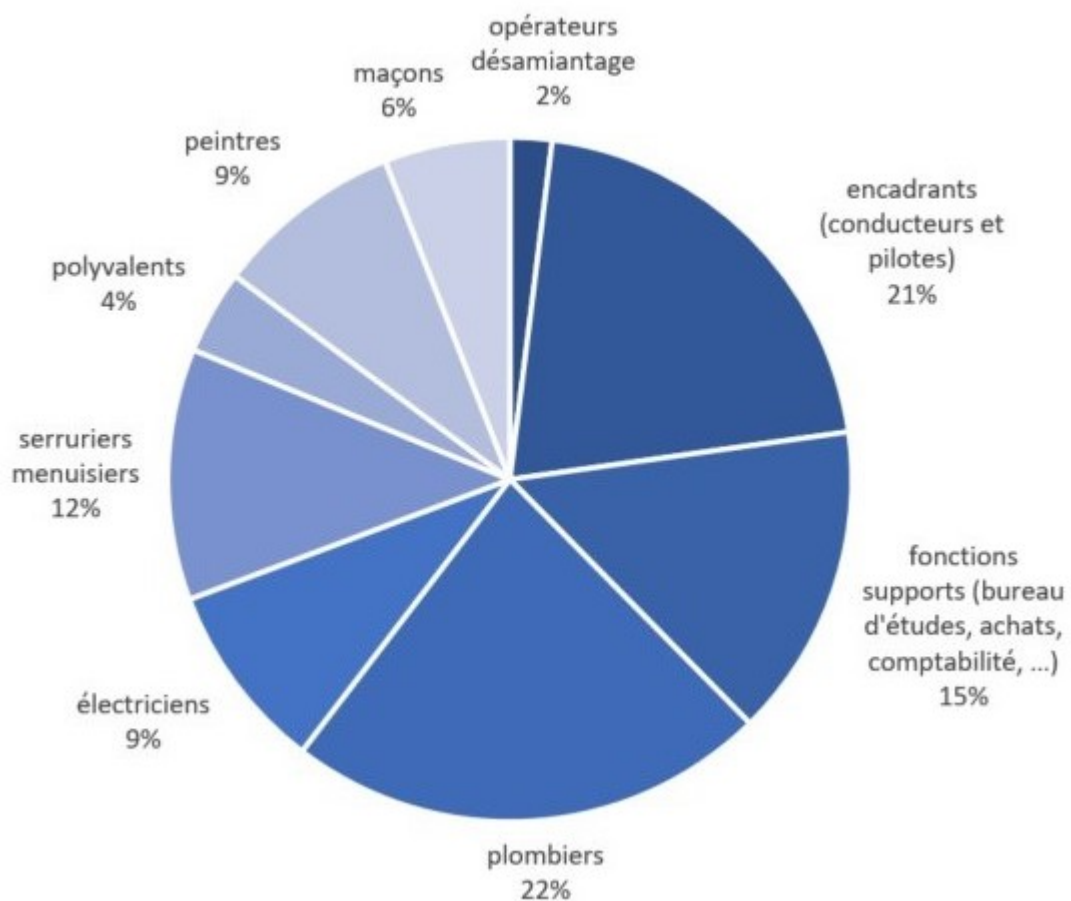


5 Quelques chiffres clés

Le groupe Acorus en 2019 réalise :

- 140 millions d'euros de Chiffre d'Affaires
- 4 000 logements réhabilités
- 20 000 logements remis en état entre deux locataires
- 60 000 interventions d'entretien
- 1 500 logements adaptés pour les PMR

Les 764 collaborateurs d'Acorus





LES ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

1 Promouvoir la mixité

B.1.1 La force d'Acorus

Avec un rythme de croissance soutenu, l'humain constitue la première force d'Acorus. Conscients que la mixité améliore indéniablement les conditions de travail, nous avons ouverts très tôt les portes de notre entreprise aux femmes, trop souvent mises à l'écart dans le monde du bâtiment.

Ainsi, sur les 764 **employés d'Acorus**, près de 113 sont des femmes, soit **14,79%** de nos effectifs. C'est principalement la présence de femmes dans l'encadrement qui distingue **Acorus** d'autres entreprises du secteur.

À titre de comparaison, la Fédération Française du bâtiment relevait une moyenne nationale de 12,3% de femmes salariées dans le bâtiment en 2018.

	Chiffres Acorus au 31.12.2019	Moyenne nationale 2018 (source FFB)
Femmes dans l'effectif	14,79 %	12,3 %
Femmes cadres	31,86 %	19,4 %
Femmes ETAM	62,83 %	45,8 %
Femmes compagnons	5,31 %	1,5 %

B.1.2 Portrait de quelques collaboratrices

 **Martine** : chef comptable, première collaboratrice d'Acorus à la création de l'entreprise en 1996, Martine est la mémoire de l'entreprise. Sa disponibilité n'a d'égale que son efficacité.

 **Valérie** : directrice, a rejoint Acorus en 2009 après 15 ans d'expériences dans la vente et la communication. Valérie dirige et développe nos activités dans l'hôtellerie et le tertiaire. Passionnée de management, Valérie exprime sa créativité à travers la peinture et la création de bijoux. Elle personnalise à merveille les meubles en tout genre qu'elle dénêche dans les brocantes.

 **Vanessa** : pilote, a rejoint Acorus en 2012 en intégrant l'équipe de REL (remise en état de logements) pour Paris Habitat. Elle a totalement créé le service de rénovation dédié aux particuliers et a élaboré une offre unique sous forme de travaux de rénovation en Packs. Une belle expérience qui lui a permis de découvrir une nouvelle approche client, une nouvelle forme d'exigence et de rigueur. Aujourd'hui, Vanessa fait partie des équipes de rénovation hôtelière.

 **Paula** : assistante commerciale en réhabilitation, a rejoint Acorus en 2004 et présente un parcours très original ! Paula a démarré chez Acorus en tant qu'assistante commerciale puis a souhaité devenir pilote « réhabilitation de logements ». Son histoire ne s'arrête pas là. Après quelques mois, Paula a préféré reprendre son poste d'assistante commerciale car elle s'y sentait bien, tout simplement !

2 Favoriser l'insertion pérenne et durable

B.2.1 La politique d'insertion Acorus

Acteur majeur de la réhabilitation de bâtiments en Île-de-France, **Acorus** voit dans l'insertion (et dans l'apprentissage) une réelle chance pour l'entreprise :

-  Accès à une main d'œuvre locale motivée
-  Formation et intégration de collaborateurs compétents

Différents profils sont concernés par nos contrats d'insertion pouvant aboutir à des embauches en CDI :

-  demandeurs d'emploi de longue durée (moyenne annuelle : 2 embauches)
-  allocataires du RSA en recherche d'emploi (moyenne annuelle : 2 embauches)
-  demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (moyenne annuelle : 2 embauches)

Ces embauches et formations concernent à la fois des emplois peu qualifiés (équipe de débarras et/ou de nettoyage) et des emplois techniques (menuisier de 59 ans).

Le recrutement est généralement effectué de manière indirecte par une structure d'insertion, Eureka Services avec qui nous travaillons depuis 2014.

5.100 heures d'insertion ont été effectuées par Acorus en 2019.

Par exemple : sur le marché de rénovation des logements vacants de la RIVP, nous avons embauché début 2016 deux techniciens de nettoyage via Eureka Services, un de ces techniciens a évolué au poste de chauffeur livreur Acorus et le second travaille toujours au sein de nos équipes sur le patrimoine de ce bailleur.

Agir en partenariat avec les collectivités locales

Partant du constat de l'existence « d'un certain nombre de difficultés dans l'application des clauses sociales et une réelle inefficacité de celles-ci en terme d'insertion durable des publics visés », la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Région Seine-et-Marne a engagé une large réflexion, dans laquelle **Acorus** prend une part active.

Les objectifs du groupe de travail ainsi constitués sont les suivants :

-  Permettre aux entreprises de répondre efficacement aux clauses d'insertion en visant des emplois durables
-  Faire converger les acteurs locaux en insertion avec les opportunités d'emplois durables permis par les entreprises présentes sur les territoires
-  Permettre à tous les publics (y compris les jeunes en alternance) de bénéficier du dispositif des clauses sociales à égalité des chances
-  Aboutir à de vraies insertions, quantifiées et contrôlées, s'inscrivant dans la démarche pour un emploi durable de tous les publics en insertion concernés.

B.2.2 Donner une chance aux jeunes et à la transmission des savoir-faire

Au 01 janvier 2020, **Acorus** emploie 27 collaborateurs sous contrat d'apprentissage et 7 collaborateurs sous contrat de professionnalisation. Nous proposons un CDI à **80%** de nos apprentis.

Ce tableau des effectifs par tranche d'âge reflète nos politiques d'embauches :

Effectifs Acorus	Chiffres Acorus au 31.12.2019
Moins de 25 ans	10,73 %
25 – 34 ans	35,73 %
35 – 44 ans	29,98 %
45 – 54 ans	17,15 %
55 ans et plus	6,41 %

3 Garantir l'hygiène et la sécurité en permanence

B.3.1 Anticip'BTP accompagne les équipes Acorus

Chez Acorus, nous avons à cœur d'assurer en permanence la sécurité de nos employés. Pour cela, Michel Rami, spécialiste en prévention et sécurité du bâtiment, nous accompagne sur nos chantiers. Chaque année, il assure notamment la mise à jour du « Document Unique d'Entreprise ».

Avec l'aide et l'expertise de Michel Rami, Acorus a pu adapter dès le début de la crise sanitaire son mode de fonctionnement et a su intégrer rapidement au sein de ses équipes, les pratiques de prévention face au Covid-19.

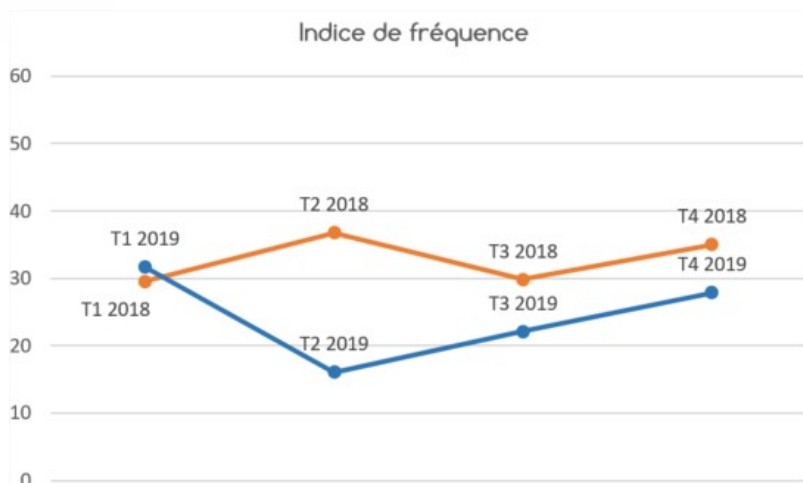
B.3.2 Un personnel formé et informé aux risques

Nous formons et sensibilisons tous les encadrants aux exigences en matière de sécurité ; leur délégation de pouvoir les autorise à prendre sans délais toutes décisions (y compris financière) permettant de mettre fin à une situation dangereuse.

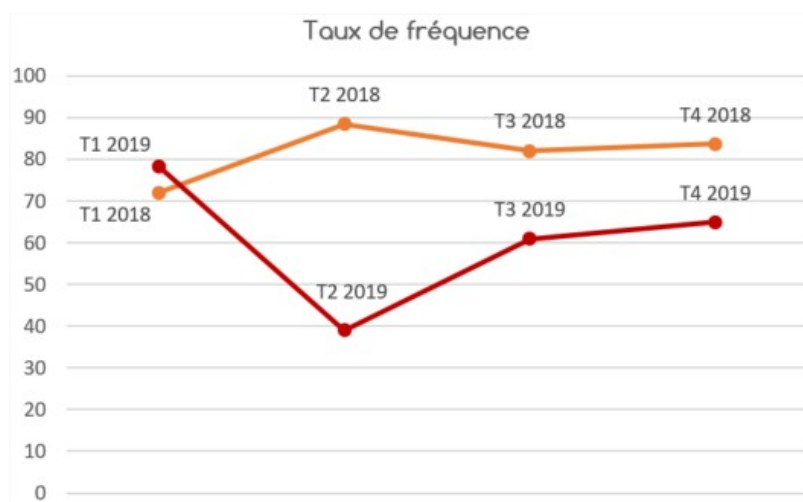
Les personnels ouvriers reçoivent régulièrement des formations à la sécurité : sécurité routière, gestes et postures, amiante et plomb, travaux en hauteur, etc. Nous avons mis en place un affichage permanent « Mur de la sécurité » dans toutes les agences d'Acorus, afin de rappeler à tous la conduite à tenir sur les chantiers.

Par ailleurs, chaque mois, l'ensemble des conducteurs de véhicules Acorus reçoivent des SMS d'information afin de les sensibiliser sur les risques routiers et les enjeux environnementaux.





Nb d'accidents avec arrêt / effectif X 1000 // Moyenne BTP 2018 : 56,1 (Source : Assurance maladie)



Nb d'accidents avec arrêt / heures travaillées X 1 000 000 // Moyenne BTP 2018 : 35,5 (Source : Assurance maladie)



Nb de journées perdues / heures travaillées X 1000 // Moyenne BTP 2018 : 2,5 (Source : Assurance maladie)

4 Former nos collaborateurs

B.4.1 Aller au-delà des exigences réglementaires

En tant qu'entreprise de plus de 11 salariés, nous avons l'obligation de contribuer à la formation continue à hauteur de **1,68 %** de la masse salariale brute de l'ensemble de nos salariés.

Nous dépassons ces exigences, en contribuant à hauteur de **2 à 3 %**.

Part de la masse salariale consacrée à la formation	2.6 %
Part d'employés ayant suivi une formation en 2019	40,5 %
Nombre moyen de jours de formation par salarié en 2019 (recyclages, accompagnements individualisés par des experts, ...)	1 jour
Nombre de contrats d'apprentissage au 31/12/2019	27
Nombre de contrats de professionnalisation au 31/12/2019	7

B.4.2 Exemples de formations dispensées

Nous proposons à nos collaborateurs un panel de formations professionnalisantes autour de divers thèmes

-  Formation opérateur en milieu amianté
-  Habilitations électriques
-  Sensibilisation aux travaux en milieu plombé
-  Sauveteur secouriste du travail
-  Perfectionnement aux techniques de différents métiers (menuiserie, pose de revêtements, ...)
-  Prévention routière
-  Méthodologie d'intervention en période de crise sanitaire



5 Respecter la diversité et l'égalité des chances

B.5.1 Acorus, signataire de la Charte de la Diversité

Depuis 2015, Acorus s'engage aux côtés de 3 000 signataires de la Charte de la diversité à **lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein du groupe.**

L'objectif de la Charte de la diversité est d'encourager les entreprises à refléter dans leurs effectifs les diverses composantes de la société française, et faire de la non-discrimination et de la diversité un axe stratégique.



Par la signature de la Charte de la Diversité, Acorus, s'est engagée à :

-  Sensibiliser et former ses dirigeants et managers impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
-  Promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.
-  Favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelles, ethniques et sociales, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.
-  Communiquer sur notre engagement auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.
-  Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue social avec les représentants du personnel.
-  Évaluer régulièrement les progrès réalisés informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.

B.5.2 Assurer la diversité et l'égalité par le recrutement

Acorus a créé en interne un service de développement humain qui intervient aussi bien pour le recrutement que pour la mobilité interne dans l'entreprise.

Nos recruteurs, Irina et Maxime, sont les garants du respect de la diversité et de l'égalité des chances. Ils veillent à éliminer les biais conscients ou inconscients que pourraient avoir nos salariés lors de nouvelles embauches.

B.5.3 Sensibiliser aux problématiques du handicap

Chaque année, Acorus mène une campagne de sensibilisation au handicap, les formats et thèmes de ces campagnes varient.

Acorus collabore avec l'ESAT Les Ateliers de Polangis, pour le nettoyage de ses locaux. Quotidiennement, 5 ou 6 travailleurs handicapés viennent faire le ménage avec un accompagnateur, leur présence sensibilise nos équipes au handicap.

En septembre 2019, Acorus a lancé un Quiz Handicap sur son réseau social afin d'informer sur le statut de travailleur handicapé, chaque réponse était accompagnée d'explications. Les salariés ayant eu le plus de bonnes réponses ont gagné un dîner au restaurant pour 2 personnes dans le noir absolu où les serveurs sont non-voyants, ou encore un massage pour 2 personnes au Spa « Dans le Noir » réalisé par une personne malvoyante.

Le 25 janvier 2019, lors du repas annuel d'Acorus où l'ensemble des salariés est réuni, l'entreprise Ethik Events a installé un Dark Lab pour sensibiliser à la cécité.

Les années précédentes, les diverses campagnes de sensibilisation avaient pour objet :

- 👁 Les handicaps non visibles et les attitudes à adopter.
- 👦 Le handicap en entreprise.
- 🎥 Les enjeux de l'intégration des travailleurs handicapés sous forme de témoignages vidéo, dont ceux de salariés Acorus.
- 👨‍✈ La formation de pilotes et de techniciens au référentiel Handibat.
- 👤 Le statut de travailleur handicapé. Cette campagne a été menée en association avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées et l'AGEFIPH.

Ces campagnes ont été diffusées via la gazette Acorus, le Google+ de l'entreprise, les écrans de l'accueil Acorus et en version papier avec la fiche de paie.





MAITRISER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

1 Structurer sa démarche environnementale

C.1.1 Être une entreprise éco-responsable

Acorus est signataire de la charte de l'entreprise éco-responsable « Bâtir avec l'Environnement » et à ce titre s'engage à :

- 👤 Réduire l'impact environnemental de ses activités,
- 👤 Former ses collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales,
- 👤 Proposer à ses clients les solutions les plus adaptées en éco-rénovation,
- 👤 Maîtriser sa politique d'achat en privilégiant les fournisseurs et les matériaux les plus éco-responsables,
- 👤 Privilégier les fabricants et les produits bénéficiant du label environnemental,
- 👤 Sensibiliser le personnel.



C.1.2 Le Système de Management Environnemental d'Acorus

Depuis de nombreuses années, Acorus s'engage dans une démarche de progrès afin de diminuer les divers impacts causés par son activité. Acorus a mis en place un Système de Management Environnemental (SME) pour structurer sa démarche environnementale. Le cabinet Enviroconseil et la Chambre des Commerces et de l'Industrie de Seine-et-Marne accompagnent Acorus sur 3 grands enjeux qui constituent les 3 axes de la politique environnementale :

1. Mettre en œuvre une politique d'achats durables
2. Adopter une attitude et une gestion écoresponsable de nos déplacements
3. Limiter les risques de pollution des eaux et des sols

Peintisol, une enseigne du groupe Acorus, a obtenu la certification ISO 14001 en 2018. La validation de cette norme est un gage de bonnes pratiques environnementales qui servent de modèle pour l'ensemble du groupe.

Le classement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) du siège d'Acorus nous incite à une plus grande vigilance et un respect scrupuleux de nos obligations réglementaires.

La politique environnementale d'Acorus traduite en actions

Axe	Objectif	Indicateur	Action
1	Privilégier le fournisseur appliquant la Responsabilité Élargie du Producteur sur les meubles sous évier	Volume de meuble sous évier repris au titre de la REP	Lors de l'achat de meuble sous évier (phase devis), demander au fournisseur les modalités prévues pour la récupération des déchets
1	Privilégier les fabricants et les produits bénéficiant d'un label environnemental	Coût achat produit écolabel / CA achat total	Favoriser les partenaires faisant preuve d'une démarche RSE (ISO 14001, Produit NF Environnement ou écolabellisé...) pour les produits non soumis à une exigence client
2	Privilégier ou développer les partenariats locaux	Suivi facturation des déchetteries (par rapport au CA total)	Maillage efficace de notre réseau de recyclage de nos déchets permettant de limiter notre empreinte carbone
2	Privilégier ou développer les partenariats locaux	Volume facturé sur les agences / volume facturé au stock	Maillage efficace de notre réseau de fournisseurs à proximité des chantiers
2	Limiter les consommations de carburant	Suivi du kilométrage mensuel	Limitation géographique des zones d'intervention pour une équipe donnée
2	Limiter les consommations de carburant	Suivi de la consommation de gasoil mensuel	Formation à l'éco-conduite des collaborateurs
2	Limiter les consommations de carburant	Nombre de personnes formées à l'éco-conduite	Formation à l'éco-conduite des collaborateurs
2	Limiter les consommations de carburant	% de véhicules bridés sur le parc	Brider la vitesse des véhicules neufs lors des renouvellements
2	Limiter les consommations de carburant	Age moyen du parc automobile	Renouvellement fréquent du parc de véhicules
2	Limiter les consommations de carburant	Nombre de véhicules hybride ou électrique dans le parc	Remplacement du parc de véhicules par des véhicules hybrides ou électriques
3	Mener des actions permettant de prévenir le risque d'épandage	% de produit tout prêt / produit pulvérulent	Privilégier l'utilisation de produit « tout prêt » dans la maçonnerie au gâchage mécanique ou manuel
3	Mener des actions permettant de prévenir le risque d'épandage	% de véhicules équipés de système anti épandage	Adapter l'aménagement du véhicule en fonction des corps de métier (ajouter un bac plastique étanche pour transporter les produits liquides)
3	Sensibiliser le personnel	Livret mis à jour Oui / Non	Ajouter dans le livret d'accueil la nécessité de préparer les zones de travail lors d'un chantier
3	Sensibiliser le personnel	Livret mis à jour Oui / Non	Afficher une consigne dans les véhicules afin de sensibiliser le personnel à la bonne gestion des déchets de chantier

2 Acheter responsable

C.2.1 Impliquer les fournisseurs

Acorus s'engage à intégrer les principes de RSE dans ses actes d'achats. Ces critères peuvent se résumer de la sorte :

-  Privilégier des acteurs locaux afin de réduire les transports
-  Favoriser les partenaires faisant preuve d'une démarche RSE aboutie
-  Choisir des produits à haute qualité environnementale

C'est pourquoi **Acorus** s'est entourée de partenaires exemplaires pour ses principaux achats.

VitrA : des solutions sanitaires innovantes et respectueuses de l'environnement

VitrA Bad est le partenaire principal d'Acorus pour l'ensemble des produits sanitaires. Soucieuse de l'impact économique, environnemental et social de ses activités, VitrA a créé le système de gestion de durabilité « Blue Life » et assure ainsi une norme de qualité et d'écologie à toutes les étapes de production de leurs produits. VitrA Bad GmbH a reçu le prix environnemental européen en 2014 pour son système de gestion du développement durable « Blue Life ».

VitrA

Tarkett : des sols respectueux de l'environnement



Acorus a choisi la société Tarkett comme fournisseur principal de sols souples. Les gammes TX modulaire en dalles PVC et TX selection en lès, Nordic Stabil pour le recouvrement de sols amiantés ou Id Essential Click en lame clipsables seront donc proposées aux clients d'Acorus. Les qualités environnementales, acoustiques et décoratives des produits Tarkett ainsi que les capacités logistiques du fabricant ont su convaincre les équipes Acorus de choisir ce partenaire. En 2019, Acorus a posé plus de 250 000 m² de sols souples.

La Seigneurie : un acteur majeur de la RSE

La Seigneurie fournit tous les revêtements muraux de la société **Acorus**. Fortement investie dans la démarche RSE, elle a décliné ses actions selon 14 cibles HQE, autour des thèmes de l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé. Elle propose plus de 20 gammes de peinture certifiées NF Environnement ou bénéficiant de l'Eco-label Européen, pour tous les types d'utilisation, et a lancé sa première gamme de peintures de classe A+ pour les émissions dans l'air intérieur.



Hager : des solutions innovantes pour améliorer le confort et la sécurité des installations électriques dans les bâtiments.



Acorus a choisi Hager, fournisseur de solutions électriques pour les bâtiments. Hager affirme son engagement en appliquant son savoir-faire à la conception de produits qui préservent l'environnement et la santé de l'homme. De l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage, l'éco-conception prend en compte l'impact écologique sur tout le cycle de vie du produit. Basés sur

l'Analyse du Cycle de Vie (norme ISO 14040), les Profils Environnementaux Produit (PEP) rassemblent toutes les informations sur les performances environnementales de ses produits.

Les actions mises en place

Afin de renforcer sa démarche d'achats responsables, **Acorus** a mis en place les actions suivantes :

-  Création d'un indicateur permettant de relever la part d'achats RSE (produits labellisés NF Environnement)
-  Proposition de variantes à nos clients, intégrant des produits à haute qualité environnementale

3 Maîtriser nos consommations et réduire nos émissions

C.3.1 Le contrôle de nos consommations d'énergie fossile

Dans le cadre de son bilan carbone, Acorus a réalisé une analyse environnementale. Le bureau de conseil Ekodev a accompagné Acorus pour réduire ses principales dépenses énergétiques. Au cours de ce processus, il a été identifié que le carburant représente la plus grande part de ce bilan.

Le tableau ci-dessous analyse les coûts énergétiques d'Acorus :

	Coût en 2019	Proportion
Carburant	1 390 601.73 €	95.85 %
Bureaux - Électricité et gaz	38 754.38 €	2.67 %
Chantiers - Électricité	21 460.42 €	1.48 %

Acorus dispose fin 2019 environ **630 véhicules dont 100 hybrides et électriques**. Cette même année, ce parc automobile a consommé au total 930 000 litres de carburant. Conscient de l'impact environnemental d'une telle flotte, Acorus met en place cinq moyens d'action afin de réduire la consommation de carburant :

- 👤 La formation des employés à la conduite économe, responsable et sûre avec l'organisme CENTAURE
- 👤 La réduction des parcours moyens grâce à une refonte de notre maillage géographique
- 👤 La mise en place de co-voiturage sur certains de nos chantiers en réhabilitation
- 👤 Le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules hybrides ou électriques. Le parc automobile d'Acorus compte plus de 89 véhicules hybrides et 30 véhicules entièrement électriques
- 👤 Le suivi des consommations des véhicules afin de repérer les véhicules à changer et les techniciens à former à l'éco-conduite



Le Challenge Eco-conduite d'Acorus

Le **comportement de nos équipes au volant** est une cause directe de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, nous avons donc fait le choix de lancer en interne chaque année un **Challenge Eco-conduite** en partenariat avec Masternaut qui permet de repérer et récompenser les comportements les plus vertueux et les meilleurs conducteurs. Chez Acorus, les questions liées à écologie, l'économie et la sécurité sont une priorité. C'est pourquoi nous nous sommes fixés trois objectifs à travers ce Challenge :

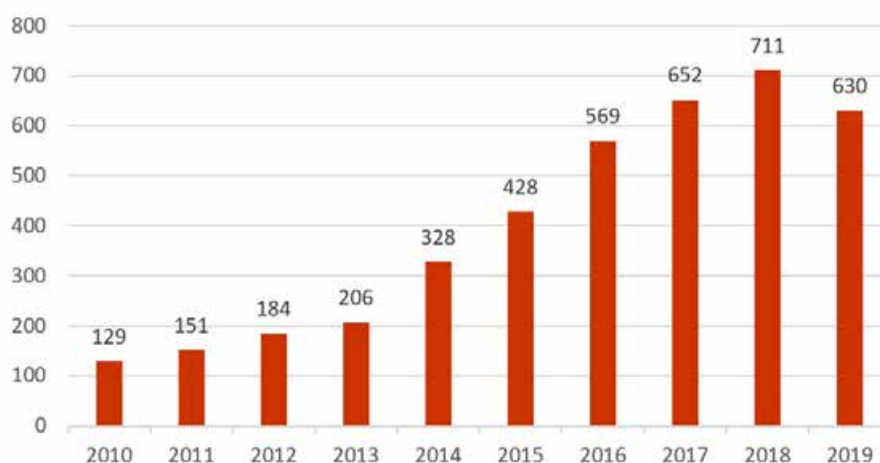
- 👤 Réduire de manière significative les risques d'accident
- 👤 Diminuer les émissions de CO2
- 👤 Modifier durablement les comportements de conduite de nos équipes

L'occasion pour Acorus de rappeler ses engagements dans la réduction de l'impact environnemental de ses activités. **L'entreprise s'engage avec ses collaborateurs à planter 1 arbre pour chaque véhicule participant au Challenge Eco-conduite.**



Les 10 nouveaux véhicules 100% électriques des techniciens Acorus

Véhicules



Consommation moyenne par véhicule (litres/100)



Les gains sont immédiats et multiples :

- 💡 Réduction de nos émissions de gaz à effet de serre
- 💡 Usure plus lente de notre parc de véhicules
- 💡 Economies pour le client, grâce à une réduction des coûts

Les actions menées sur les autres postes de consommation d'énergie

- 💡 Mise en place de timers sur les éclairages des bureaux
- 💡 Remplacement des vitrages des bureaux par des vitrages athermiques
- 💡 Remplacement des 2 aérothermes du réfectoire du siège d'Acorus par un aérotherme dernière génération moins énergivore.
- 💡 Remplacement des chaudières gaz classiques par des chaudières à condensation

4 Assurer une valorisation de 100% de nos déchets

C.4.1 La politique de gestion des déchets

Saviez-vous que le secteur du bâtiment en France génère environ 40 millions de tonnes de déchets par an, dont 90% proviennent des chantiers de réhabilitation ou de démolition ? La loi de transition énergétique fixe comme objectif de recycler 70% des déchets du BTP en 2020.

La gestion des déchets de nos activités fait l'objet de sensibilisations régulières auprès de nos équipes opérationnelles. Le tri sélectif sur nos chantiers et la réduction de nos déchets bureautiques sont des préoccupations constantes d'Acorus à travers lesquelles, nous nous engageons à moyen et long terme.

La procédure de tri des déchets de nos chantiers :

Les déchets générés sont triés, sur chantier par le technicien, selon les catégories suivantes :

-  Des déchets d'emballages qui seront réutilisés (caisses cartons) ou recyclés
-  Des DIB: Déchets Industriels Banals
-  Des gravats inertes éliminés en CET de classe 3,
-  Des déchets métalliques recyclés par les ferrailleurs,
-  Des déchets dangereux non amianté (emballages souillés, colles, emballages des colles et silicones) qui sont traités en filières spécialisées.
-  Déchets dangereux amiantés

Ces déchets sont conditionnés sur chantier (sacs et contenants spécifiques) et rapportés par nos techniciens à la déchetterie Acorus ou dans des déchetteries partenaires.

Sur nos projets de réhabilitation, nos équipes ont à leur disposition des bennes leur permettant de réaliser un tri rigoureux. Elles sont ensuite récupérées par nos partenaires en échange d'un bordereau de suivi de déchets.

La déchetterie d'Acorus

La déchetterie interne Acorus dispose de plusieurs bennes pour séparer les déchets de nos chantiers :

- 🗑 Deux bennes DIB
- 🗑 Caissettes à papier pour le recyclage des papiers de bureaux
- 🗑 Benne à carton avec couvercle pour que les cartons restent secs et puissent être recyclée de façon optimale
- 🗑 Un container clos pour les déchets amiantés
- 🗑 Une caisse-palette sur bac de rétention pour les emballages vides souillés
- 🗑 Une aire pour les palettes
- 🗑 Une aire pour les déchets électriques, électroniques et électroménagers



La valorisation des déchets d'Acorus

Acorus s'est adjoint les services des entreprises Paprec et Yprema pour valoriser les déchets produits dans le cadre de ses activités. Paprec collecte les bennes de la déchetterie Acorus, ainsi que celles de tous nos chantiers à travers l'Île-de-France. Les déchets sont ensuite triés et valorisés au centre de traitement Paprec au Blanc-Mesnil. Par ailleurs, nos équipes ont également la possibilité de déposer leurs déchets sur les sites d'Yprema, ce qui leur permet de réduire leurs déplacements et ainsi améliorer le bilan carbone.

Indicateur	2018	2019	Commentaires
Volume de déchets traités par la déchetterie Acorus siège et agence de Bezons (tonnes)	729	729	Paprec Recyclage gère plus d'un million de tonnes de déchets industriels banals par an.
Volume de déchets traités par les déchetteries partenaires (tonnes)	2097	2014	YPREMA se positionne en Leader dans la transformation des matériaux de déconstruction, des mâchefers d'incinération et des terres inertes.

Au siège social de l'entreprise :

Au siège social du groupe, nous avons mis en place le tri dans nos bureaux. L'ensemble des salariés ont été sensibilisés au :

-  Recyclage des cartouches imprimante et photocopieur
-  Recyclage du papier, des bouteilles, des canettes et des gobelets avec notre partenaire ELISE, groupe d'Etablissements Adaptés qui permettent l'emploi de personnes en situation de handicap.
-  Réutilisation des emballages fournisseurs pour la préparation des commandes
-  Tri des gravats à la déchetterie interne

Types de déchets d'Acorus collectés par ELISE	1er Trimestre 2019	2ème Trimestre 2019	3ème Trimestre 2019	4ème Trimestre 2019
Papiers	112 Kg	43 Kg	44 Kg	10 Kg
Gobelets	3 Kg	1 Kg	3 Kg	1 Kg
Canettes	0 Kg	1 Kg	1 Kg	0 Kg
Bouteilles	2 Kg	1 Kg	3 Kg	0 Kg

Acorus a fait le choix de collaborer avec ELISE pour le recyclage de nos papiers et autres déchets de bureaux. Cela est bien plus qu'une démarche écoresponsable, c'est aussi un engagement en faveur de l'emploi solidaire. En effet, ELISE promeut la création d'emplois locaux et durables pour des personnes en situation de handicap. Notre collaboration avec ELISE a permis de réaliser des économies d'eau, de pétrole, de CO2 et d'énergie. Ce partenariat a également permis de planter des arbres via une association et de générer des heures de travail pour des salariés en difficulté.

Gestion spécifique des déchets dangereux

Les déchets dangereux sont conditionnés de manière spécifique, sur bac de rétention pour les déchets liquides ou sous double emballages identifiés pour l'amiante et le plomb. Ces déchets sont transportés par les techniciens ayant reçu la formation ADR : Transport des déchets dangereux.

Les équipes d'Acorus ont été formées et autorisées par la préfecture, à transporter des matières dangereuses en petite quantité. Acorus est classé ICPE 2718 (Installation Classée Protection de l'Environnement) pour pouvoir stocker les déchets dangereux, amiantés ou non dans la limite d'une tonne.

5 Proposer une offre éco-innovante

C.5.1 Être force de propositions

Afin de proposer à ses clients des rénovations de plus en plus respectueuses de l'environnement, **Acorus** forme ses employés aux économies d'énergie dans le bâtiment. Grâce au module de formation dispensé par la **FEEBAT (Formation aux économies d'énergie dans le bâtiment)**, nos Pilotes connaissent les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique, et sont en mesure de proposer une offre globale de rénovation énergétique.

Acorus est **Reconnu Garant de l'Environnement**. L'entreprise s'est vu délivrer par QUALIBAT, la mention efficacité énergétique pour ses qualifications en maçonnerie, menuiserie, plomberie, peinture / ravalement et « offre globale ».

Ce label permet à nos équipes de conseiller efficacement les maîtres d'ouvrages pour leurs projets de rénovations énergétiques. Ces conseils permettent aux clients de sélectionner les meilleures solutions ou d'effectuer des arbitrages en fonction de leurs contraintes.



Acorus propose à ses clients de leur fournir et poser des bornes de recharge de voitures électriques. Ce sont les électriciens du groupe qui réalisent l'installation électrique de ces bornes.

C.5.2 Participer à la reforestation mondiale avec Réno'vert by Acorus



Acorus souhaite sensibiliser ses clients aux enjeux environnementaux et leur offrir la possibilité de neutraliser, au moins partiellement, l'empreinte carbone de leurs travaux de rénovation ou de maintenance, grâce à la reforestation.

Les clients intéressés se voient proposer un partenariat original : Réno'vert by Acorus.

Dans ce cadre, Acorus s'engage vis à vis de ses clients à planter des arbres en fonction de leurs projets de rénovation et à abonder. Pour tout arbre planté à partir de votre participation, Acorus en plante un deuxième au nom de son client. Un principe simple et innovant, qui mobilise les clients, les partenaires et les équipes d'Acorus pour des rénovations responsables.

6 Nos dernières références en matière de réhabilitations énergétiques

Client	Nature des travaux	Montant des travaux
Toit et Joie - 2017	Amélioration des performances énergétiques d'un immeuble de 14 habitations en site occupé. Obtention du Label BBC suite à cette rénovation.	840 000 €
OPH Courbevoie Habitat - 2018	Réhabilitation de la plomberie, maçonnerie, peinture, revêtement sol et ventilation d'une résidence de 44 logements - Amélioration de l'étiquette énergétique (Amélioration de la VMC système hybride, flocage thermique des locaux non chauffés, remplacement des menuiseries extérieures).	484 000 €
Antin Résidences - 2019	Réhabilitation de 129 logements des Résidences Corot et Monet à Villeneuve-la-Garenne, en tous corps d'état - Amélioration des performances énergétiques grâce à l'isolation thermique par l'extérieur : traitement des façades sur IGH (ITE et BARGADE), isolation extérieure avec R.P.E., remplacement des menuiseries extérieures, remplacement du système de VMC en toiture et en logements, création d'un système de chauffage central et ECS en remplacement du système électrique par chaufferie préfabriquée en toiture de l'IGH, création des réseaux de chauffage et ECS Primaire, Secondaire et en logement.	4 183 000 €

Conformité du bâtiment selon le moteur : 1.0.3

Condition	Satisfaite	Bâtiment	Usage	SHONinit (m²)	SHONproj. (m²)	Surf. utile (m²)
Cep_p <= Cepmax	OUI	Bâtiment A&B après travaux	résidentiel	9182.24	9182.77	8745.49
Cepproj <= Cepréf	OUI	UBâtinit (W/m².K)	UBâtproj (W/m².K)	UBâtref (W/m².K)	UBâtbase (W/m².K)	UBâtmax (W/m².K)
UBât <= UBâtmax	OUI	2.112	0.814	1.028	1.028	1.284
Garde-fous conformes	OUI	Cepinit (Kwhep/m²)	Cepproj (Kwhep/m²)	Cepref (Kwhep/m²)	Cep_p (Kwhep/m²)	Cepmax (Kwhep/m²)
Tic conforme	OUI	400.03	65.50	107.80	55.34	130.00
Bâtiment conforme		Gain Cepproj/Cepinit	Gain Cepproj/Cepref	Gain Cep_pi/Cepmax	Gain UBât/UBâtref	Gain UBât/UBâtmax
		-	39.24 %	57.43 %	20.79 %	36.63 %

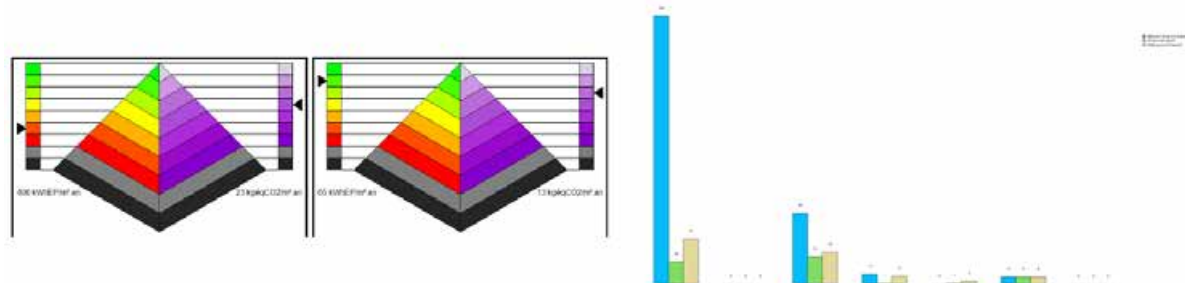
Comparatif des déperditions (W/K)

	Enveloppe (a)	Ventilation (b)	Ventilation et perméabilité (c)	Total (a+c)
initial	14676.650	2060.070	4932.489	19609.140
projet	5656.504	937.487	2964.430	8620.934
référence	7140.776	1602.787	4776.000	11916.780

Comparatif des consommations en énergie primaire (kWhep/m²)

	Chauffage	Refroid.	ECS	Ventil.	Aux.	Eclair.	PhotoV.	Total
initial	301.661	0.000	80.000	10.762	0.000	7.605	0.000	400.028
projet	24.687	0.000	30.652	1.415	0.941	7.802	0.000	65.495
référence	51.335	0.000	36.310	9.216	3.269	7.646	0.000	107.795

Etiquettes énergétiques indicatives (avant et après travaux) - Histogramme des consommations (kWhep/m²)



Détails de l'étiquette énergétique du projet de Villeneuve-la-Garenne



ZOOM SUR...

1 Des plateformes numériques au service du client

La vision d'Acorus est celle d'une entreprise dans laquelle des cellules autonomes collaborent, en mettant en commun des moyens humains, matériels et logistiques, tout en développant en interne des savoir-faire spécifiques pour la satisfaction de nos clients.

NEXXIO

C'est pourquoi la digitalisation se place au cœur de la stratégie d'Acorus avec les outils suivants :

-  **Nexxio**, la plateforme collaborative ouverte et connectée pour la gestion des marchés à bon de commande. Nexxio est aussi disponible pour les bailleurs, tous les renseignements sont disponibles sur [le site internet de Nexxio](#).
-  **Acoshop**, la plateforme d'achat d'Acorus et de ses sous-traitants,
-  **Acorus Académie**, l'espace de formation en ligne pour les équipes d'Acorus,

Nexxio et Acoshop permettent la suppression des échanges de papiers et diminuent ainsi le risque de contagion en période de crise sanitaire.

2 L'adaptation des logements aux PMR

Depuis plusieurs années, **Acorus** réhabilite les logements pour qu'ils puissent accueillir des personnes à mobilité réduite. Forte de son expérience de réhabilitation en milieu occupé et au professionnalisme de ses équipes, elle a su convaincre plus de **25 bailleurs sociaux** à travers l'Île-de-France.

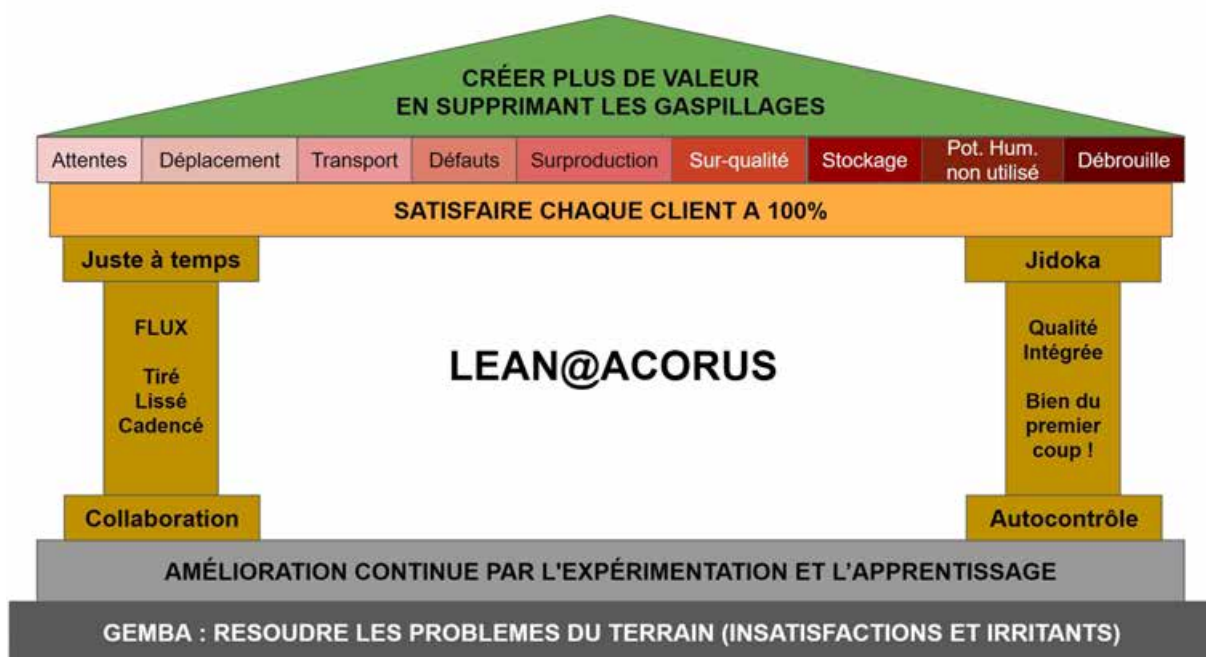
Travaillant en étroite collaboration avec des ergothérapeutes, nous proposons aux clients des **vues 3D** du futur logement réadapté et programmons nos interventions pour minimiser la gêne occasionnée aux PMR.



Les équipes **Acorus** sont d'ailleurs à l'honneur dans le film réalisé en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat, et produit par la FFB dans le cadre de son Programme Recherche et Développement Métier pour illustrer le thème de l'habitat des personnes âgées (disponible sur la page Facebook **Acorus**).

3 La rénovation aux sourires partagés avec le Lean@Acorus !

Acorus souhaite « **faire du bâtiment autrement** » en offrant davantage de **services aux clients et en instaurant une logique économique** plus efficace. Pour y arriver, Acorus s'est entourée des conseils d'un expert du Lean appliqué au monde du bâtiment. A travers cette démarche, Acorus vise à créer de la valeur pour le client par l'**élimination des gaspillages**, grâce à des **outils collaboratifs** de gestion de projets, et qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche systématique et rigoureuse d'**amélioration continue**. C'est la philosophie du **sourire partagé d'Acorus** !



Philippe Benquet, Président d'Acorus a reçu le **Prix Felix 2018** remis par les associations de Centrale Supélec dans la **catégorie Entrepreneur**. Son projet novateur et porteur de résultats concrets est expliqué dans un article du quotidien *Les Echos*, à travers les points clés du développement d'Acorus :

- 1 l'organisation atypique en "réseau de mini-entreprises" qui coopèrent via une plateforme d'outils numériques
- 2 le choix de l'internalisation des savoirs-faire en pariant sur la création d'emplois, dans un secteur où la sous-traitance est la norme
- 3 l'application du Lean management pour réduire les gaspillages, en adoptant une démarche plus efficace et plus respectueuse de l'environnement

Dans un secteur aussi traditionnel que le bâtiment, tous ces éléments permettent de responsabiliser les salariés et de les rendre plus réactifs face aux imprévus, quel que soit leur poste au sein de la structure.



LE COMPAGNON DE VOTRE RÉNOVATION



www.groupe-acorus.fr

